

Bourse de recherche

Contexte

Le DAAD (Service d'Echange Académique Allemand) est une organisation publique et autonome qui rassemble les institutions d'enseignement supérieur Allemandes. Elle encourage également les échanges universitaires internationaux ainsi que la coopération académique avec les pays en voie de développement via divers programmes de soutien financier. Dans le cadre de l'initiative NELGA, le DAAD met en œuvre un ambitieux programme de bourses.

Objectifs

Le programme de bourses de recherche vise à aider les jeunes chercheurs à mener un projet de recherche spécifique dans une institution du réseau NELGA afin de les encourager dans leur carrière scientifique. Dans le cadre de ce programme, les chercheurs contribuent au développement de la collaboration scientifique africaine et à la promotion de l'excellence académique dans le domaine de la gouvernance foncière.

Candidats éligibles

Les candidats doivent :

- Etre en possession d'au moins un diplôme universitaire de premier cycle (licence) dans un établissement d'enseignement supérieur public ou reconnu par l'État;
- Etre inscrit ou membre du personnel de l'une des universités partenaires ou des institutions associées au réseau NELGA ;
- S'engager à retourner à leur lieu d'affectation / d'études à la fin de leur séjour en tant que boursier ;
- Etre ressortissant d'un pays africain ;
- Avoir l'accord de leur institution d'origine pour mener un tel séjour académique

Les candidatures des femmes et issues de régions et/ou de groupes défavorisés sont particulièrement encouragées.

Domaines d'application éligibles

Les candidats doivent avoir une formation en gouvernance / gestion des terres ou dans un domaine connexe. Par exemple : administration et gestion des terres, économie foncière, économie des ressources naturelles et/ou de l'environnement, économie du développement, gestion et promotion de l'immobilier, droit environnemental, études de développement, aménagement urbain et/ou régional, aménagement et gestion urbaines, géomatique (SIG et arpentage), géographie, gestion des ressources naturelles, économie agricole et autres domaines pertinent vis-à-vis de la question du développement foncier et national.

Lieu d'affectation

La bourse peut être accordée pour des recherches de terrain conduites dans toute université ou institut de recherche partenaire du réseau NELGA. Le programme couvre une période de recherche allant d'un à trois mois maximums, selon le projet et le plan de travail du candidat. La subvention n'est pas renouvelable et ne permet pas d'aide financière à la recherche dans l'institution d'origine du candidat.

Conditions et modalité

La bourse consiste en :

- Une indemnité de voyage forfaitaire : 280 EUR pour les candidats résidant dans le même pays que de l'institution d'accueil, 430 EUR pour les pays limitrophes, 630 EUR pour les personnes résidant dans la région, 980 EUR pour les personnes résidant hors de la région ;
- Une allocation mensuelle de recherche / d'étude de 460 EUR.

La bourse ne couvre pas les frais de subsistance et ne peut être attribuée qu'une fois par an. Les fonds seront transférés à l'ambassade d'Allemagne, à l'institution hôte ou sur le compte bancaire personnel du boursier. À la fin de la bourse, il est demandé au bénéficiaire de fournir un rapport détaillé sur la mise en œuvre de son projet de recherche et de ses résultats.

Procédure de candidature

Les candidats sont tenus de :

1. **S'enregistrer** en ligne via le portail DAAD (si ce n'est déjà fait): <https://portal.daad.de/>
2. **Postuler** en ligne via le lien suivant :
https://portal.daad.de/sap/bc/bsp/sap/z_set_cookie/setcookie.htm?fund_ar=stv&id=57388733

Pour toute question technique à propos du portail DAAD, contactez portal@daad.de

Documents à fournir :

- Curriculum Vitae (veuillez utiliser le format Europass, <https://europass.cedefop.europa.eu>) comprenant la liste des publications (le cas échéant) ;
- Détails de la proposition de recherche et description des travaux de recherche précédemment effectués (10 pages maximum) ;
- Calendrier des travaux de recherche prévus ;
- Une lettre confirmant la supervision des travaux de recherche par un conseiller pédagogique de l'institut d'accueil, qui fait référence à la proposition du demandeur et confirme que l'institut d'accueil fournira un espace de travail adéquat (non applicable aux études de terrain) ;
- Les copies des diplômes / certificats universitaires et les relevés de notes de tous les examens académiques annuels (y compris une explication du système de notation) ;
- Une référence récente d'un professeur d'université fournissant des informations sur les qualifications du candidat.

Critères de sélection

Les critères de sélections les plus importants sont :

- Un projet de recherche convaincant et bien planifié ;
- Un parcours universitaire exemplaire.

Tout document supplémentaire soutenant la pertinence académique de la proposition de recherche ou fournissant des informations sur des activités extra scolaires pertinentes du candidat seront également pris en compte dans l'évaluation.

Contacts

Pour d'avantage d'information sur le programme, veuillez contacter :

Mme Jana Bömer, boemer@daad.de

Mme Luisa Prior, luisa.prior@giz.de